



COMMUNIQUE

Le 10/10/2019

La déception et la colère est toujours au rendez-vous !

Les personnels médicaux et non médicaux, administratifs et techniques avec la CGT partout en France, dénoncent le manque drastique et systématique des moyens humains, matériels et budgétaires dans nos établissements.

Notre système de Santé et de Protection Sociale est à bout de souffle. Cela engendre une insupportable détérioration de nos conditions d'exercice au quotidien et met en danger notre propre santé ainsi que la qualité de la prise en charge de la population !

Alors que le syndicat CGT et les professionnels de la santé et de l'action sociale demandaient une revalorisation de tous les salaires, des recrutements et l'arrêt des fermetures de lits au travers, notamment, de l'augmentation du budget de la sécurité sociale de 5% et de la suppression de la taxe sur les salaires, au final, ce n'est que quelques miettes pour calmer la colère qui est présente dans le pays !

Une annonce encore plus ridicule, l'Etat va reprendre 10 Milliards d'euros de la dette des hôpitaux sur trois ans, alors qu'aujourd'hui la dette dépasse les 30 Milliards, le compte n'y est pas, que vont devenir les 20 restants ! Cet argent ne servira qu'à rembourser les banques et continuer les plans ou contrats de retour à l'équilibre qui accableront toujours l'hôpital.

Cette mesure ne règle en rien le problème de financement qui poussent les hôpitaux à s'endetter.

Les coupes budgétaires continuent et les établissements de santé et d'action sociale sont dans une situation catastrophique. Les conditions de travail dégradées, les effectifs insuffisants, les fermetures de lits et l'absence de reconnaissance salariale ne suffisent pas à ce gouvernement, qui veut maintenant imposer une nouvelle régression à des professionnels déjà à bout.

En 2020, ce sera 500 millions d'économies à faire...

Autre annonce fracassante par Mr Dussopt, ministre de la fonction publique lors de la rencontre du 8 janvier avec les organisations syndicales : 7 années de travail effectif en plus avec la fin de la catégorie active.

Le gouvernement utilise l'alibi de « l'universalité et de l'équité » pour niveler vers le bas les droits acquis et met fin à la catégorie active dans la Fonction Publique pour appliquer le compte personnel de pénibilité, dispositif dans le secteur privé qui ne fonctionne pas. Avec ce choix, il écarte de fait tous les professionnels qui bénéficient d'une reconnaissance de la pénibilité dans le public avec un départ anticipé de 5 ans à la retraite notamment les aides-soignant.e.s et les infirmier.es.

Aujourd'hui, au vu du manque d'attractivité qui se traduit par une baisse très importante du recrutement dans les écoles du sanitaire, médico-social et social, ces mesures vont aggraver la situation.

La CGT a porté l'exigence d'un projet de loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) à hauteur des besoins de financement des établissements qui permettrait de créer les emplois nécessaires pour améliorer les conditions de travail et donc de prises en charge des usagers. La CGT exige :

- La suppression des taxes sur les salaires (4 milliards) qui permettrait de créer 100 000 emplois,
- La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers par un départ anticipé à la retraite,
- L'augmentation des salaires,
- Un moratoire sur les fermetures d'établissements et de lits dans les services.
- Une gouvernance partagée plus démocratique dans les établissements publics et privé (sortir de ce semblant de dialogue social et mettre fin aux pratiques autocratique de certains directeurs)
- La création de Centres de santé publics renforcés coordonnés par les hôpitaux de secteur, assurant une offre pluridisciplinaire, des missions de prévention et d'accompagnement social, mais aussi, participant à la permanence des soins ambulatoires par un accueil aux horaires élargis en soirée, le week-end et les jours fériés,
- Que les stratégies de santé et réformes se fassent à partir des besoins de la population et non en fonction des enveloppes budgétaires
- Le maintien des CHSCT dans le public ainsi que son rétablissement dans le privé...

La CGT ne bradera, ni ne lâchera ses exigences et accompagnera l'ensemble des salariés de la santé et de l'action sociale dans les luttes.

Ludovic Bénabès, Secrétaire Général